



Parti socialiste
du Valais romand

le peuple.VS

Numéro 157

Vendredi 21 août 2020



Monthey et sa force de frappe!

Les élections communales approchant, le Peuple.VS souhaite mettre en lumière celles et ceux qui s'engageront pour les quatre années à venir. Celles et ceux qui, s'appuyant sur des convictions de solidarité, de justice sociale, d'équité fiscale et de politique soucieuse de l'humain et de son environnement, souhaitent apporter leurs pierres à l'édifice.

La crise sanitaire que nous traversons, aujourd'hui quelque peu moins brutale, mais pourtant bien présente encore, nous rappelle à nos valeurs.



copyright Roland Zumbuehl

A Monthey, le PS fait liste commune avec d'autres partenaires de gauche sous la dénomination «PS et Gauche citoyenne». Il faut absolument préserver les deux sièges au Conseil communal et les 14 sièges au Conseil général.

Monthey, et tout le Chablais, devra relever de nombreux défis à l'avenir. Comment concilier croissance économique et politique environnementale? Comment conjuguer justice sociale et équité fiscale? Comment promouvoir vie familiale et vie professionnelle? Comment poursuivre les nombreux engagements dans

les domaines du logement, de la politique des personnes âgées, de l'égalité, et autres thèmes essentiels, entamés depuis des années?

Le PS de Monthey a démontré sa redoutable force de frappe à de nombreuses occasions. En juillet dernier, il déposait 800 signatures pour une pétition concernant les déchets de type d sur le site de la carrière des Freneys. De juin à aujourd'hui, les socialistes du Chablais ont largement dépassé leur quota en termes de signatures pour le référendum de la réforme fiscale.

Cette ténacité mérite réellement d'être récompensée. La population a tout intérêt à pouvoir compter, à l'avenir encore, sur ces militant-e-s engagés et convaincus pour la représenter au sein des pouvoirs exécutifs et législatifs.

Le Valais est riche de cette porte ouverte vers l'arc lémanique, de cette fraîcheur qui vient du bas. Bon vent, camarades, et que vive, la rose à la main, le Chablais valaisan!

Barbara Lanthemann,
présidente du PSVR,
députée au Grand Conseil



2

Jean-Claude Rennwald :
Socialisme et Europe

4

Guillaume Sonnati :
Le mot du président
du PS Monthey

7

PS et Gauche citoyenne :
Les candidat-e-s de Monthey

Edito



Le socialisme est-il soluble dans l'Europe ?

La Suisse n'est-elle pas à la veille d'une dangereuse séparation d'avec l'Union européenne (UE), alors que son flirt (les accords bilatéraux I) avec celle-ci remonte à une vingtaine d'années ?

Cette question est au cœur de l'ouvrage que j'ai récemment publié (*). Elle doit être mise en rapport avec l'initiative de l'UDC « Pour une immigration modérée ». Cette initiative, sur laquelle nous voterons le 27 septembre, exige la fin de la libre circulation des personnes. Son acceptation entraînerait la disparition de tous les accords bilatéraux I, avec de graves conséquences.



Ce livre remonte au refus de la Suisse d'adhérer à l'Espace économique européen (EEE), en 1992 (qui aurait été une forme de concubinage avec l'UE), avant de s'interroger sur les enjeux d'un accord-cadre entre la Suisse et l'UE et sur les effets pour la Suisse d'une adhésion (c'est-à-dire d'un mariage) à l'UE.

L'ouvrage analyse l'évolution démocratique, économique et sociale de l'UE, son élargissement trop rapide, pour se demander finalement si le socialisme et le syndicalisme sont « solubles dans l'Europe ».

Réponse : oui, à condition de bâtir une Europe plus sociale et plus politique.

Emplois menacés

L'initiative de l'UDC doit être rejetée pour les raisons suivantes :

- En 2018, on comptait 760'200 Suisses de l'étranger, dont 62 % vivent et travaillent en Europe. Si l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) disparaissait, la garantie d'accéder au marché du travail de l'UE tomberait.
- L'ALCP permet aux entreprises de trouver à l'étranger la main-d'œuvre dont elles ont besoin. L'ALCP préserve des emplois en Suisse et renforce la compétitivité de son économie.
- La disparition de l'accord sur les obstacles au commerce serait problématique pour les industries d'exportation (chimie, machines, horlogerie), car celui-ci leur facilite l'accès au marché européen.

- Avec la fin de l'ALCP, des dizaines de milliers d'emplois pourraient disparaître et il serait possible de réintroduire l'innommable statut de saisonnier.

Combattre le dumping social

La libre circulation des personnes peut engendrer un dumping social, parce que la Suisse bénéficie des plus hauts salaires d'Europe. Après le Luxembourg, la Suisse est le pays européen qui compte la plus forte proportion (25 %) de ressortissants étrangers sur son territoire, alors que 300'000 frontaliers viennent chaque jour y travailler.

La Suisse est enfin le pays qui a le plus fort taux de travailleurs détachés, lesquels effectuent une mission limitée dans le temps.

Même s'ils ne concernent pas la majorité des migrants et des patrons qui les emploient, les abus sont assez nombreux. Raison pour laquelle les syndicats ont obtenu des mesures d'accompagnement visant à combattre le dumping :

- Contrôle du marché du travail par des commissions paritaires ou tripartites.
- Possibilité d'introduire des contrats types de travail avec des salaires minimaux obligatoires.
- Allègement des dispositions permettant de déclarer une convention collective de force obligatoire, s'appliquant à toutes les entreprises d'une branche.
- Loi sur les travailleurs détachés.

La gauche politique et syndicale essaie en permanence d'améliorer ces mesures, qui s'inscrivent dans la perspective d'une Europe sociale. Mais dans un premier temps, il s'agit de défendre celles qui existent, lesquelles seraient menacées en cas d'acceptation de l'initiative de l'UDC.

Jean-Claude Rennwald

(*) Suisse-Europe : la séparation après un flirt ? Neuchâtel, Livreo-Alphil, 2020.

Les femmes socialistes lancent leur campagne!



COMMENT PRENDRE DES RESPONSABILITÉS EN RESTANT FEMME ?

Mme Ruth Dreifuss viendra partager son expérience avec les femmes désireuses de se lancer en politique

Samedi **29 août** 2020 de **14h à 16h**
au Boutique Hôtel à Martigny

Événement organisé par la Commission Femmes du PSVR

Places limitées, inscription au
psvr@bluewin.ch avant le 25.08
Ouvert aux femmes valaisannes de tous partis

Pour lancer la campagne des élections communales, le PS Objectif Femmes invite les femmes qui souhaitent prendre des responsabilités politiques à une rencontre-discussion avec Mme Ruth Dreifuss, ancienne conseillère fédérale.

Mesures sanitaires :

- mise à disposition de masques et de gel
- distanciation dans la salle
- nombre d'inscriptions limité
- collecte des numéros de téléphone et des adresses e-mail

Le 4 septembre, une formation aux médias est proposée aux femmes socialistes intéressées à s'engager en politique, ou actives en politique, à la Maison du Peuple, de 18 h à 22 h.

Cours organisé par :

le PS Objectif Femmes
(anc. Commission femmes du PSVR)

Formatrice :

Diana-Alice Ramsauer,
journaliste à Rhône FM

Inscription souhaitée au psvr@bluewin.ch

Recommandations de vote du PSVR, selon décision du Conseil de Parti du 18 août 2020

Modification de la loi sur les allocations pour perte de gains :

OUI au congé paternité !

Initiative populaire « pour une immigration modérée » :

NON à l'initiative de résiliation !

Modification de la loi sur la chasse :

Liberté de vote

Modification de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct :

NON
à une nouvelle
arnaque fiscale !



Arrêté fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat :

NON aux milliards pour des avions de combat !



Elections communales montheysannes

Pour sûr, les élections communales montheysannes s'inscrivent dans un contexte qui sort de l'ordinaire. En toile de fond, il y a le fameux virus et toutes ses innombrables conséquences sur nos existences, y compris sur la manière de voter de nos concitoyen-ne-s cet automne.

À l'incertitude macrosociologique s'ajoute la multiplication des listes sur Monthey pour ces élections communales. Il y a 4 ans, nous étions 4 listes en compétition. Cette année, nous serons 6 listes à briguer le pouvoir judiciaire, les 9 sièges à l'Exécutif et les 60 places au parlement communal. Cela inaugure une campagne politique passionnante, où tous les partis tenteront de séduire l'électorat local.

Quant à nous, le PS de Monthey a rapidement pris acte de l'émancipation des Verts pour ces élections communales. Toujours convaincu que l'union fait la force, notre parti s'est approché du Centre Gauche-PCS pour continuer notre fructueuse collaboration pour la législature 2021-2024. Avec une joie certaine, notre parti qui n'a jamais caché ses racines industrielles est aussi entré en contact avec le nouveau venu sur la scène politique valaisanne, à savoir le POP Valais.

Les discussions avec ces deux partis politiques qui se sont toujours déroulées dans un esprit constructif ont abouti à une liste commune pour ces élections communales. C'est donc non sans fierté que nous présenterons une liste nommée «Parti socialiste et Gauche citoyenne», composée de représentant-e-s du PS, du POP VS et du CG-PCS. 6 candidat-e-s compétent-e-s et engagé-e-s

se battront pour conserver nos 2 sièges à la Municipalité, alors qu'une vingtaine de candidat-e-s s'investira, sans compter, pour maintenir nos 14 sièges au législatif. Toutes et tous seront soutenus par nos innombrables militant-e-s et sympathisant-e-s qui constituent la réelle richesse de nos partis de gauche.

Pour maintenir les sièges âprement glanés il y a 4 ans, nous focaliserons notre campagne sur 4 axes prépondérants pour le développement de Monthey. Nous défendrons en effet des «Services publics de qualité», «Un mieux vivre ensemble», «Un cadre de vie agréable» et «Plus d'égalité».

Dans chacun de ces 4 domaines, nous communiquerons à la population montheysanne nos réussites obtenues durant cette dernière législature. Par exemple, nous lui dirons que c'est grâce à nous qu'il y a davantage de places d'accueil pour la petite enfance, plus de logements à loyer abordable ou encore plus d'activités multiculturelles à Monthey.

Dans chacun de ces 4 domaines, nous présenterons aussi à nos concitoyen-ne-s nos ambitions pour cette nouvelle législature. Nous leur proposerons entre autres de soutenir davantage les personnes fragilisées dans un projet de réinsertion professionnelle, de créer un poste de délégué-e aux personnes âgées, de développer des projets innovants et durables pour des emplois de qualité ou d'inciter les entreprises à respecter l'égalité salariale.

Forts de notre bilan et convaincus de nos projets futurs, nos candidat-e-s, entourés par nos militant-e-s et sympathisant-e-s, useront leurs souliers pour rencontrer leurs concitoyen-ne-s, ainsi que pour inonder la ville d'affiches et de panneaux alvéolaires à l'effigie de notre liste. Aussi, nous saturerons les réseaux sociaux avec nos vidéos et photos promouvant nos valeurs et projets.

Vous l'aurez compris, nous nous engagerons jusqu'à l'usure pour défendre les personnes vulnérables de notre commune et continuer à construire un Monthey plus solidaire, plus juste, plus innovant et plus intégratif.

Guillaume Sonnati,
président de la section PS Monthey



Quelle Justice dans la nouvelle Constitution ?

La Constituante s'occupera aussi des institutions judiciaires, parmi une foule d'autres thématiques. Le sujet est peu familier à la plupart des citoyennes et citoyens, il n'est guère racoleur et réservé à des débats assez techniques. En un mot, il n'est pas sexy.

Et pourtant, la bonne marche de la justice est un des piliers de toute société démocratique. Il n'y a qu'à voir ce que l'absence de justice autorise, dans une actualité qui est malheureusement toujours présente : des arrestations par milliers de manifestant-e-s pourtant pacifiques, des détentions sans jugement, des collusions impunies. La loi du plus fort, en somme. Une justice qui fonctionne est le dernier rempart contre l'arbitraire et elle doit nous préoccuper toutes et tous.

Ainsi donc la Constituante sera appelée à regarder ce qu'il faut conserver de notre système judiciaire cantonal, parce que tant s'en faut tout n'est pas à jeter, et aussi ce qu'il faut y insuffler comme esprit nouveau, parce que des progrès sont également à proposer. Le tout dans les limites du droit supérieur, fédéral et international.

Une chose est certaine, il faut s'assurer une justice réunissant en premier lieu les compétences nécessaires. Un renforcement de la justice de premier échelon est dans ce sens inévitable. Cela est vrai pour les Autorités de protection de l'adulte et de l'enfant, dont l'émanation historique, issue des anciennes chambres pupillaires de village, ne garantit pas un niveau suffisant de bonne pratique. Cela est vrai aussi pour la justice communale, dont la nomination actuelle, au scrutin populaire, produit le risque d'un choix d'abord partisan, avant le choix de la meilleure personne pour le poste. A faire donc : élever les exigences et regrouper pour mieux doter. Ce sera peut-être par la création d'un véritable Tribunal de la famille, par exemple.

Autres institutions à introduire, pour une application toujours meilleure dans des domaines toujours plus complexes : en matière constitutionnelle, pour trancher les recours en matière d'initiatives populaires ou sur les questions d'exercice des droits politiques, et en matière environnementale, pour assurer une application conforme d'un droit en incessant développement et souvent très spécifique. Dans ces secteurs importants, notre canton ne peut se permettre d'être à la traîne.

La Constituante va aussi examiner l'opportunité de la création d'une Cour des comptes, organe de contrôle de l'activité étatique, non seulement sous

l'angle financier strict, ce que fait bien aujourd'hui l'Inspection cantonale des Finances, mais aussi à l'aune de la bonne gestion administrative au sens large, notamment en termes de durabilité et de bonne utilisation des ressources à disposition. Ce contrôle doit en outre être confié à de véritables magistrats, ayant le statut équivalent à celui des juges, ce qui n'est pas le cas pour l'heure.



Enfin, une chose est essentielle, la justice doit absolument rester indépendante. C'est l'origine de sa représentation les yeux bandés. Elle doit s'affranchir du microcosme politique encore davantage. Les juges et les procureurs doivent être à l'abri des pressions de leur grand électeur, qui est le parlement pour les magistrats supérieurs. Ce sera la tâche du Conseil de la magistrature d'y contribuer. C'est pourquoi aussi il faut mettre fin à une réélection périodique, qu'il faut remplacer par un mécanisme de destitution en cas de dysfonctionnement grave. Ce sera un progrès notable.

L'ouvrage est sur le métier. Beaucoup de bonnes volontés, de tous bords, se sont manifestées. Il reste à espérer que ces évolutions ne soient pas tuées dans l'œuf, au cours du processus d'élaboration du texte constitutionnel, qui est encore long et sinueux. Mais la frilosité, notamment financière, devant la nouveauté serait de mauvais aloi. Dans une société réellement moderne, la justice doit être dotée des moyens des ambitions qu'on attend d'elle.

Olivier Derivaz, Président de la Commission thématique 9 chargée des Tâches de l'Etat – Autorités judiciaires



La force ouvrière

Le Parti socialiste est né de la force ouvrière. De ces mille petites mains qui ont construit le Canton dans les usines et fabriques sur tout le territoire.

Le Chablais, souvent marginalisé parce que situé au bout de la limite géographique du Valais, en est la parfaite illustration. De nombreux/ses camarades ont hissé le drapeau à la rose du côté du bas, portant à bout de bras les revendications ouvrières.

Le Larousse définit l'ouvrier-ère comme un-e travailleur-euse manuel salarié qui a une fonction de production dans l'entreprise. Donc, sans ouvrier-ère, pas de production. Et sans production, pas de pouvoir d'achat, pas de commerce, pas de profit, pas de croissance.

Le monde a changé, la société a évolué vers un autre mode de fonctionnement. On est ouvrier-ère toujours, mais différemment. En plus de celles et ceux qui produisent encore dans les grandes usines du Canton, les employé-e-s des services publics (santé, social, enseignement, administration), les travailleur-euse-s dans le domaine des services (assurance, service à la clientèle, vente, publicité) tout comme le personnel de la restauration sont autant d'ouvrier-ère-s sans qui notre pays ne fonctionnerait pas.

Nous l'avons vu durant le pic de la crise sanitaire, celles et ceux qui sont restés au front sont souvent les plus mal lotis en termes de salaires et de conditions de travail.

Le Parti socialiste doit absolument assurer une représentation importante au sein des exécutifs communaux.

Le Parti socialiste doit absolument assurer une représentation importante au sein des exécutifs communaux. Il en va de cet équilibre indispensable pour garantir une mise en œuvre des mesures favorables au bien-être de la population. Il s'agit d'un puzzle dont on ne devrait pas extraire une pièce sous prétexte d'une mode ou d'une tendance. Il n'y a pas de justice sociale sans équité fiscale, il n'y a pas de politique environnementale sans justice sociale, il n'y a pas de solidarité sans une politique environnementale qui n'exclut pas l'humain, mais qui au contraire, lui accorde une place entière.

On ne protégera pas les ouvriers et les ouvrières si on n'envisage pas la création d'emplois dans les domaines qui contribueront à une transition écologique sociale.

Les camarades de Monthey et du Chablais l'ont bien compris. On leur souhaite plein succès pour les prochaines élections communales!

Barbara Lanthemann

17'660

**De 4'091 en 1930,
la ville de Monthey est passée
à 17'660 habitant-e-s
au 01.03.2018!**





De gauche à droite : Yannick Délitroz, Adrien d'Errico, Olivier Ostrini, Anne-Laurence Franz, Aferdita Bogiqi et Robert Burri.

Yannick Délitroz

52 ans, marié, 6 enfants, enseignant au CO et conseiller municipal en charge des bâtiments et de l'urbanisme.

Je souhaite poursuivre mon engagement pour améliorer les conditions de logement de tous les Montheyens.

Adrien d'Errico

Déjà engagé dans le milieu éducatif lors de mon Master en sciences sociales, membre du POP Valais aujourd'hui, je défends des valeurs de justice, d'inclusion et d'équilibres collectifs.

Olivier Ostrini

Enseignant, je suis passionné par la politique. Je me présente au Conseil municipal de Monthey pour développer les échanges intergénérationnels et interculturels afin de garantir un climat solidaire.

Anne-Laurence Franz

Conseillère générale depuis 12 ans, impliquée dans diverses associations, candidate à la municipalité afin de travailler à l'amélioration de la qualité de vie montheyenne (cohésion sociale, infrastructures, environnement).

Aferdita Bogiqi

Maman d'un garçon de 15 ans. Formation de Bachelor et Master en Travail social et CAS en enseignement.

Mes valeurs : la justice sociale, l'égalité entre hommes et femmes et un environnement de vie sain pour les citoyen-ne-s.

Robert Burri

62 ans, marié, 3 enfants, Choëx, en retraite anticipée au terme d'une carrière professionnelle déclinée en trois étapes dans l'enseignement VD, l'Eglise réformée VS et le travail social à Monthey.

LA POSTE

JAA CH-1950 Sion 1



3 octobre 2020

15:00

Congrès du PSVr

13:30

**Accueil des nouvelles
et nouveaux membres**

Inscription à envoyer au

PSVr

Rue de Conthey 2

1950 Sion

J'adhère au PSVr

Je souhaite recevoir le peuple.vs

ou directement sur le site:

www.psvr.ch

Nom / Prénom

Adresse

NP / Localité

Téléphone / Mobile

Courriel



Le vengeur masqué



« C'est un honneur et une grande responsabilité. Je vais ainsi pouvoir continuer à œuvrer ces prochaines années dans l'intérêt de l'économie valaisanne et de la population de ce canton qui m'est tellement cher » a déclaré Pierre-Alain Grichting à l'issue de son élection.

Tels étaient les premiers mots du tout nouveau directeur de la BCVs lors de son élection en 2018. Provins a aussi ouvert de nouveaux points de vente à Martigny et à La Souste et un « showroom » à Zurich-Altstetten, ainsi qu'une « ambassade des produits du terroir valaisan » non loin de la gare de Zurich, en mai 2019.

Il se dit dans les couloirs que ces points de vente auraient été construits par l'entreprise de M. Grichting qui les louerait à un prix faramineux à Provins.

On se devrait alors presque de corriger la phrase de départ « œuvrer dans mon intérêt personnel et au détriment de la population de ce canton qui me rapporte si gros ».

Toujours, évidemment, avec la fameuse présomption d'innocence, comme ils disent...

**Bimensuel
9^e année**

Site internet : www.lepeuplevs.ch

Rédaction : Barbara Lanthemann
PSVr
Rue de Conthey 2
1950 Sion
redaction@lepeuplevs.ch

Abonnement : annuel CHF 95.-
de soutien CHF 120.-
membres JSVr CHF 50.-

Tarifs de publicité : CHF 200.- (1/8 page)
CHF 400.- (1/4 page)
CHF 800.- (1/2 page)
CHF 1600.- (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2
1950 Sion
079 443 76 41
abonnement@lepeuplevs.ch
publicite@lepeuplevs.ch

Impressum